



Plan de mandat 2020-2026



ÉDITO

Chères Vaudaises, chers Vaudais,

En me faisant l'honneur de me reconduire dans les fonctions de Maire de notre ville et de Vice-présidente de la Métropole, les Vaudais ont, en 2020, montré leur confiance dans les orientations prises et les actions menées lors d'un premier mandat 2014-2020.

Leur choix de poursuivre sur la voie du redressement entamé dans tous les domaines et sur tous les fronts dès 2014, va permettre à Vaulx-en-Velin d'atteindre enfin le niveau des villes qui offrent les meilleures conditions de vie à leurs concitoyens.

Cet immense travail de réhabilitation et de développement maîtrisé, engagé à partir d'une réalité dégradée, va donc se poursuivre et placer Vaulx-en-Velin au rang qui doit être le sien, au sein de la Métropole de Lyon. Nous pouvons d'ores et déjà apprécier avec fierté le chemin parcouru.

A notre arrivée aux responsabilités, nous sommes parvenus à convaincre nos partenaires institutionnels de la nécessité de modifier en profondeur la politique urbaine alors en cours et qui reproduisait les erreurs du passé. Nous avons acquis alors une crédibilité et une forte capacité à les mobiliser. L'Etat, la Métropole, l'ANRU, les bailleurs sociaux ont été décisifs dans l'accompagnement et l'efficacité des transformations entreprises de façon volontariste.

Ce plan de mandat, véritable tableau de marche correspondant aux engagements pris devant les citoyens, est la traduction concrète d'une politique pensée, d'un projet élaboré et construit méthodiquement depuis sept ans pour combler structurellement le retard dont nous avons hérité, pour sortir définitivement notre ville d'une forme de relégation perpétuelle, pour rompre solidement avec une stigmatisation de notre territoire et ouvrir des perspectives que les sceptiques ou défaitistes pensaient irraisonnées et inatteignables.

Les décisions prises alors et les actions conduites depuis, font de ce nouveau mandat celui de la consolidation indispensable du développement qualitatif à l'œuvre.

Quiconque faisant preuve de bonne foi et d'objectivité, constate les progrès réalisés et peut entrevoir ceux à venir malgré les obstacles ou les aléas.

Editer un plan de mandat est une nouveauté. D'ailleurs, peu de villes se risquent à faire connaître dans le détail la planification sur six ans des actions et des réalisations.

C'est, vis-à-vis des habitants, un exercice de transparence et d'honnêteté auquel nous nous livrons volontiers même si le contexte sanitaire totalement inédit le rend par certains aspects, plus difficile, plus complexe.

Bien malin en effet celui qui pourrait anticiper avec une absolue certitude les évolutions sanitaires, leur durée et leur impact, même si un recul de la pandémie est envisageable avec une vaccination étendue.

Par ailleurs, qui peut anticiper les résultats des prochains scrutins et en particulier celui de l'élection présidentielle ? Ils peuvent avoir des conséquences majeures sur l'accompagnement des collectivités territoriales.

Nous sommes en partie tributaires des politiques nationales. Pour autant, notre sérieux budgétaire et notre saine gestion reconnus par la Cour Régionale des Comptes, nous autorisent à planifier ce mandat quand bien même débute-t-il dans des conditions singulières et contraignantes.

2020 – 2026, des années décisives pendant lesquelles nous allons poursuivre et renforcer les avancées en matière de réhabilitation urbaine ; d'aménagement du territoire autant que de proximité ; d'éducation avec constructions et rénovations d'écoles ; d'accompagnement de notre jeunesse ; d'extension de notre pôle universitaire ; de solidarité efficace et responsable ; de renforcement de la sécurité, de la vidéoprotection et de la prévention ; d'environnement et de cadre de vie ; de transition écologique ; de logement et d'habitat ; de valorisation du patrimoine ; de développement du numérique et de modernisation de notre Collectivité ; d'accueil des usagers ; de santé avec la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire ; de développement d'équipements sportifs et des pratiques culturelles avec la Médiathèque ; de soutien à la vie associative ; de développement économique et d'emploi ; de participation citoyenne et démocratique ; d'agriculture, d'alimentation et de restauration collective ; de droit et d'égalité ; d'inclusion et d'accessibilité ; d'apaisement de la circulation ; d'attention à nos seniors ; d'histoire et de mémoire ; de jumelages et de solidarités internationales ;

Et bien évidemment comme un symbole de cette mutation qualitative irréversible : le tramway T9, venant de la Doua, desservant le Mas, le centre-ville, l'Ecoin, les Vernay, la Thibaude, les Verchères, l'Est du Pont des Planches, franchissant le pont de la Soie en direction de Vaulx la Côte, empruntant le BUE pour desservir les grandes et petites cités Tase et atteindre son terminus provisoire à Carmagnole – la Soie.

2020 – 2026, pour renforcer notre cohésion, conforter notre Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et porter avec les Vaudais la volonté de faire France commune.

2020 – 2026, pour inscrire Vaulx-en-Velin dans notre temps, atteindre un haut niveau d'excellence et rivaliser en matière d'attractivité et d'attachement au territoire.

Je vous laisse explorer les projets de notre deuxième mandat rendus possibles par l'intense et conséquent travail réalisé durant le premier.

Avec mon équipe, nous restons à votre service, mobilisés, déterminés et forts de ce que vous nous direz en confiance, au travers des différentes instances participatives.

Chers amis Vaudais, *Réussir Vaulx-en-Velin*, est notre engagement. Nous le tiendrons.

Avec mon dévouement et toute ma considération



Hélène Geoffroy

Maire de Vaulx-en-Velin

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon

Ancienne Secrétaire d'État

Ancienne Députée

18 - Yvan MARGUE
Conseiller délégué à la Santé,
à l'Hygiène et à la Salubrité

19 - Véronique STAGNOLI
Conseillère déléguée au Handicap,
à l'Inclusion et à l'Accessibilité

20 - Pierre BARNEOUD-ROUSSET
Conseiller délégué aux Anciens
combattants, aux Actes commémoratifs
et au Travail de mémoire commune

21 - Frédéric KIZILDAG
Conseiller délégué
à la Prévention routière

22 - Joëlle GIANNETTI
Conseillère déléguée à la Préservation et
à la valorisation du patrimoine culturel,
architectural et naturel

23 - Bernard RIAS
Conseiller délégué à l'Enseignement
supérieur, aux Grandes Ecoles
et au Continuum universitaire

24 - Roger BOLLINET
Adjoint délégué au Logement
et à l'Habitat

25 - Yves
Conseillère déléguée
des associations et à
de la vie a

18

19

20

21

22

23

24

25

26



2

3

4

5

6

7

8

9

1

10

1 - Hélène Geoffroy
Maire de Vaulx-en-Velin, Vice-présidente de la Métropole de Lyon,
Ancienne Secrétaire d'état, Ancienne Députée

2 - Patrice GUILLERMIN-DUMAS
Adjoint délégué aux quartiers
Petit Pont/Grappinière et Village

3 - Fatma FARTAS
Adjointe déléguée aux quartiers
Centre-ville/Pré de l'Herpe
et Grand Mas/Sauveteurs-Cervelières

4 - Antoinette ATTO
Adjointe déléguée à l'Action sociale
et aux Solidarités

5 - Ahmed CHEKHAB
Adjoint délégué à l'Emploi, à l'Insertion
et à la Formation professionnelle

6 - Myriam MOSTEFAOUI
Adjointe déléguée à la Vie associative,
à l'Egalité femmes-hommes
et au Plan de lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et les discriminations

7 - Philippe MOINE
Adjoint délégué au Cadre de vie,
à la Proximité, aux Travaux,
au Patrimoine bâti et aux Grands projets

8 - Charazède GAHROURI
Conseillère déléguée à l'Accueil
des usagers, aux Démarches d'Etat Civil
et à l'Accueil des nouveaux habitants

9 - Muriel LECERF
Adjointe déléguée à la Sécurité,
à la Prévention de la délinquance,
à la Tranquillité publique
et à l'Aide aux victimes.
Conseillère métropolitaine

26 - Harun ARAZ
Conseiller délégué aux Solidarités
internationales

27 - Pierre DUSSURGEY
Adjoint délégué aux quartiers
Pont des Planches et Ecoin/Thibaude/
Vernay/Verchères

28 - Éric BAGES-LIMOGES
Conseiller délégué à l'Agriculture,
à l'Alimentation, aux Circuits courts
et au Bien-être animal

29 - Dehia Lila DJERBIB
Conseillère déléguée aux Seniors

32 - Christine JACOB
Conseillère déléguée à la Jeunesse

30 - Régis DUVERT
Conseiller délégué à l'Economie,
aux Commerces, à l'Artisanat,
aux Marchés forains, à l'Economie sociale
et solidaire et au Tourisme

31 - Abdoulaye SOW
Conseiller délégué au Numérique et
à la Modernisation de l'Action publique

32 - Christine JACOB
Conseillère déléguée à la Jeunesse

27

28

29

30

31

32



11

12

13

14

15

16

17

10 - Stéphane GOMEZ
Premier adjoint, délégué aux Finances,
aux Marchés publics, à la Politique de la
Ville, au Renouvellement urbain, au Conseil
citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller métropolitain

11 - Kaoutar DAHOUM
Deuxième adjointe
déléguée à l'Éducation
et à la Petite Enfance

12 - Matthieu FISCHER
Adjoint délégué à l'Environnement,
à la Transition écologique
et à l'Urbanisme

13 - Josette PRALY
Adjointe déléguée au Dialogue social,
aux Emplois, carrières, conditions de travail
et Formations des agents municipaux

14 - Nadia LAKEHAL
Adjointe déléguée à la Culture
et à la Culture scientifique

15 - Michel ROCHER
Adjoint délégué au Sport

16 - Nassima KAOUAH
Adjointe déléguée aux quartiers
la Côte/la Tase/la Soie
et Dumas/Genas/Chénier/les Brosses

17 - Liliane GILET-BADIOU
Conseillère déléguée aux Jumelages
et aux Relations internationales

sommaire

1 Une ville requalifiée et durable

- Un aménagement durable du territoire et un urbanisme maîtrisé p.10
- Une rénovation urbaine équilibrée p.11
- Développement des transports et amélioration des mobilités p.11
- Un environnement protégé et valorisé p.12
- Agriculture, alimentation et bien-être animal p.12
- Préservation et valorisation du patrimoine p.13
- Un habitat diversifié et écologique p.13

2 Une ville d'avenir et de réussites

- Éducation p.14
- Jeunesse p.15
- Grandes écoles, Campus et Continuum universitaires p.16
- Petite enfance p.16
- Emploi, insertion et formation professionnelle p.16
- Economie et commerce p.17

3 Une ville intelligente et solidaire

- La Ville se modernise au service des habitants p.18
- Vivre en bonne santé p.19
- Action sociale et solidarité p.20
- Seniors p.20
- Handicap, inclusion et accessibilité p.21

4 Une ville dynamique, engagée et unie

- Sport p.22
- Culture p.23
- Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations p.24
- Vie associative p.24
- Solidarités internationales p.25
- Jumelages et relations internationales p.25
- Mémoire p.25

5 Une ville citoyenne et apaisée

- Sécurité et tranquillité p.26
- Prévention routière et circulation p.27
- Proximité et cadre de vie p.28
- Démocratie locale et participation citoyenne p.29

LA RÉGION

AUVERGNE- RHÔNE- ALPES

Quelles sont ses principales compétences ?

QUELQUES
EXEMPLES

TRANSPORTS

Trains régionaux (TER)
Transports scolaires (cars)

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Subvention des associations

ÉDUCATION

Gestion des lycées

CULTURE, PATRIMOINE & TOURISME

Deuxième région touristique
de France
Nature, thermalisme, gastronomie
mise en valeur du patrimoine régional

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement durable
et égalité des territoires

EMPLOI

Développement
économique
aide aux entreprises

LA COMMUNE

Quelles sont ses principales compétences ?

QUELQUES
EXEMPLES

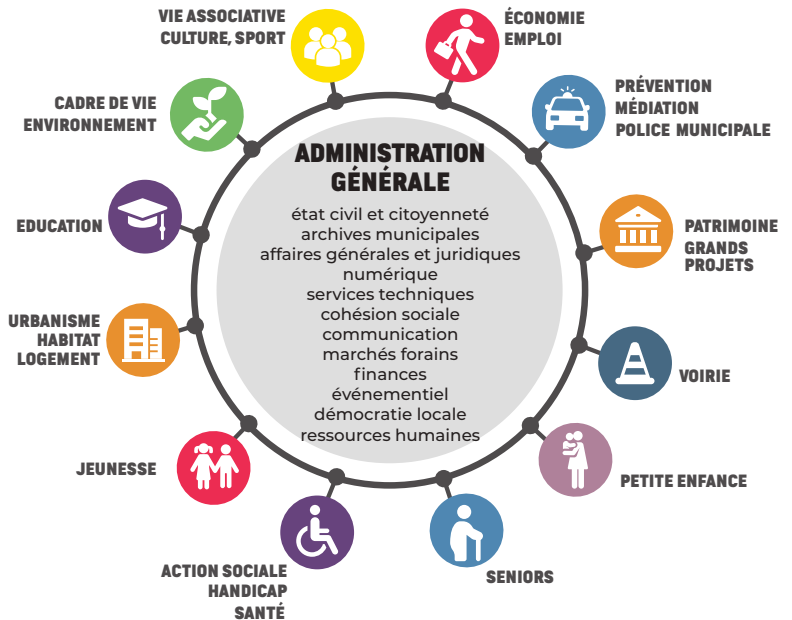


LA MAIRE

La maire est élue pour un mandat de 6 ans.
Elle propose aux habitants un programme qui présente les projets qu'elle souhaite mener pendant son mandat.
Elle travaille avec une équipe municipale (les adjoints et les conseillers municipaux) qui l'aide à mettre en oeuvre ses projets.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élus (adjoints et conseillers municipaux) travaillent sur des sujets variés (sport, économie, emploi, école, construction...). A Vaulx-en-Velin, 43 élus siègent au conseil municipal. L'équipe municipale se réunit au minimum une fois par trimestre pour un conseil municipal. Le conseil municipal vote le budget pour des travaux, des aides aux associations... La séance du conseil municipal est ouverte à tous les habitants et est en direct sur le site de la ville.



LA MÉTROPOLÉ DE LYON

Quelles sont ses principales compétences ?

QUELQUES
EXEMPLES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Personnes âgées
Personnes handicapées
Enfance et Famille
Santé et développement social

SAVOIR, CULTURE ET SPORT

Construction des collèges
Subvention des associations
Gestion des Musées

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Attraction des entreprises
et aide au développement
Développement du haut débit

DÉPLACEMENTS

Entretien des routes
Développement des transports
en commun

AMÉNAGEMENT URBAIN

Développement des projets urbains
Aménagement des espaces verts

PROPRETÉ, EAU ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Collecte et recyclage des déchets
Approvisionnement en eau potable
Accompagnement de la
transition énergétique
Soutien à l'agriculture péri-urbaine

« La situation financière communale s'est globalement consolidée » indique le rapport de la Chambre régionale des comptes sur les exercices 2013-2018. Présenté au Conseil municipal du 11 février 2021, il est consultable sur le site internet de la Ville.

L'épargne brute de la Ville correspond à sa capacité à financer les investissements à partir de ses ressources propres (hors financements partenariaux et recours à l'emprunt). Sur la période, la Ville a consolidé son épargne, ce qui a permis d'aborder l'année 2020 avec des bases financières solides.

Cette consolidation de l'épargne brute a été permise par la maîtrise des charges à caractère général, qui ont baissé sur la période, et des charges de personnel à compter de 2018, permettant ainsi de respecter l'évolution maximale de 1,46% des dépenses de fonctionnement imposée par le « contrat Cahors ».

Les finances de la Ville sont équilibrées, et permettent de faire face aux besoins du territoire, identifiés à moyen terme ainsi qu'à l'impact de la crise sanitaire.

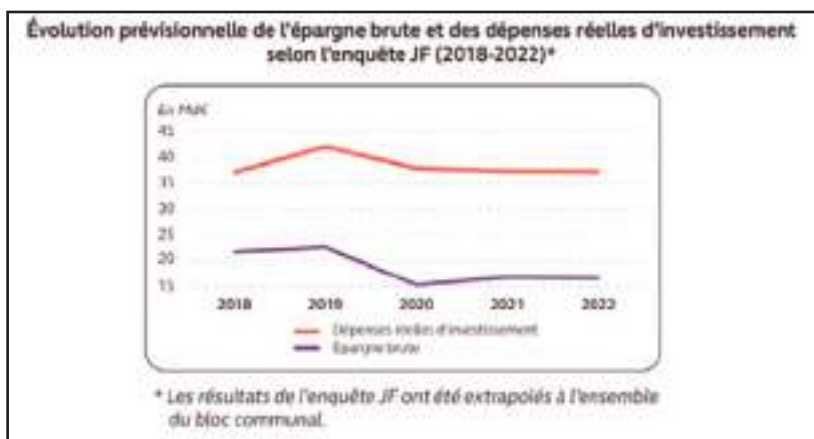
■ Des finances équilibrées permettant d'accompagner les habitants pendant la période de crise sanitaire

Entraînant une crise économique et sociale inédite, la crise sanitaire affecte directement les habitants, plus particulièrement dans les villes populaires, dont les habitants sont en situation plus fragile ou sont, par leur engagement professionnel en première ligne face la pandémie.

Ce sont aussi les finances des collectivités qui ont été impactées, tant en recettes (en baisse) qu'en dépenses (en hausse). La Ville a fait des choix forts relatifs à la distribution de masques, la gratuité de certains services ou le développement des activités estivales. Bien qu'ayant un impact financier certain, ces décisions nécessaires ont visé, à une échelle locale, à atténuer les effets de la crise.

Les dépenses strictement liées au COVID s'élèvent à 1,9 million d'euros pour 2020. A cela, il convient d'ajouter les pertes de recettes liées à la conjoncture économique (gratuité des activités du fait de la crise économique -1,2 millions d'euros, exonération de TLPE, -200 000 euros, etc.) pour une perte de recettes totale de la Ville de 1,5 millions d'euros en fonctionnement.

La Ville a pu déployer ces actions car les finances de la collectivité se sont consolidées durant les six dernières années.



Les effets de la crise sanitaire sur le bloc local
 Les comptes des collectivités locales ont été heurtés par la crise sanitaire. Selon une enquête de la Cour des Comptes (décembre 2020) les collectivités du bloc communal pourraient connaître une contraction significative de leur épargne globale en 2020. L'enquête de la Cour auprès des collectivités et groupements concernés par le dispositif de contractualisation fait ressortir une hypothèse pessimiste d'une baisse de -30% de l'épargne brute du bloc communal, notamment du fait de la faible évolution prévue des recettes

■ Poursuivre la maîtrise financière pour accompagner les habitants et la transformation de la ville

Vaulx-en-Velin a stabilisé sa situation financière, respecté les engagements du contrat dit de Cahors tout en accroissant son investissement.

Pour l'avenir, cette tendance sera maintenue, afin d'apporter l'épargne nécessaire au financement des futurs équipements. De plus, le besoin grandissant de service public créé par l'augmentation démographique de la population sera accompagné.

En effet, l'investissement reste volontariste (21,5 millions d'euros en moyenne par an sur la durée du mandat), pour prendre en compte les nouveaux besoins et continuer à réduire le retard en équipements de la commune. La recherche de financements partenariaux reste une démarche permanente pour faciliter la réalisation de ce programme pluriannuel d'investissement.

La prospective financière vise à la réalisation des investissements sans dégrader la situation financière de la Ville. L'enjeu est double : dégager un niveau d'épargne suffisant, autour de 8 millions d'euros, pour contraindre la progression de la dette et absorber le coût en fonctionnement des nouveaux investissements.

Sur les exercices 2021-2024, les tendances sont fixées comme suit (en milliers d'euros).

	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement – évolution annuelle	4,9%	2,1%	2,2%	2,2%
Produits de Fonctionnement	83 887	85 669	87 538	89 429
Charges de fonctionnement – évolution annuelle	2,0%	3,1%	2,1%	2,0%
Ch. de Fonctionnement	75 745	77 994	79 629	81 245
Epargne brute	8 142	7 675	7 909	8 184
Dépenses d'investissement	23 064	23 043	23 369	22 795
Capacité de désendettement	9,3	10,4	10,6	10,7
Encours corrigé (01.01)	75 352	79 514	83 891	87 891

■ Une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'ouverture de nouveaux équipements

Sur les années à venir, les dépenses de fonctionnement seront contenues afin de ne pas obérer la capacité d'investissement de la Ville. Ainsi, sauf projets ciblés et coûts de fonctionnement induits par l'ouverture de nouveaux équipements, c'est une augmentation nulle des dépenses de fonctionnement qui est prévue.

Les dépenses de fonctionnement seront constantes hors dispositifs nécessaires pour atténuer les effets de la crise sanitaire et économique en cours. Ainsi des dispositions structurelles sont mises en œuvre afin de limiter la croissance des dépenses de fonctionnement :

- des efforts sur la masse salariale
- des recherches d'économies ciblées sur les achats par la mutualisation (centrale d'achats portée par la Métropole de Lyon, lancement de nouveaux marchés mutualisés)
- la poursuite des travaux visant une économie tendancielle de l'ordre de 50 000 euros sur les fluides, à niveau de consommation équivalent

■ Pas d'augmentation d'impôts locaux

La ville a fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux sur la période 2020-2026.

requalifiée et durable

Nous poursuivrons et amplifierons dans les années à venir les actions engagées au cours du précédent mandat dans les domaines de la rénovation urbaine de l'environnement, des transports et des mobilités avec en particulier la création de la ligne de Tram T9 qui reliera le sud au nord de la commune et notre ville au cœur de l'agglomération.

Nous continuerons à porter une attention toute particulière au respect de l'identité de nos quartiers avec le développement d'un habitat équilibré et maîtrisé, à la préservation de nos terres agricoles, de nos espaces naturels et de notre patrimoine.

Notre projet se réalise concrètement. Il fait de Vaulx-en-Velin une des villes majeures de la Métropole de Lyon.



■ Un aménagement durable du territoire et un urbanisme maîtrisé

- Consolider et actualiser le Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) pour se garder de tout risque d'un retour à un urbanisme et une densification néfastes pour la ville
- Maintenir un rythme de construction cohérent avec un développement soutenable et durable : limiter la densité des constructions, assurer leur qualité, leurs performances énergétiques
- Créer des espaces végétalisés dans l'ensemble des quartiers et intégrer des espaces verts dans tous les nouveaux projets municipaux
- Associer les habitants aux réflexions sur le développement urbain (conseils de quartier, instances de démocratie participative, réunions publiques)
- Apaiser l'évolution des quartiers anciens (Village, Pont des Planches, Vaulx sud) en maîtrisant la construction, en préservant le bâti ancien et les espaces végétalisés
- Veiller à un renouvellement urbain de qualité, efficient et durable, respectueux des formes urbaines et des diversités d'usage

■ Une rénovation urbaine équilibrée

- Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) : poursuivre la négociation afin d'obtenir des financements supplémentaires pour les projets de la Ville, notamment la construction et la rénovation d'équipements municipaux (écoles, gymnases . . .), la réhabilitation de logements sociaux et de copropriétés, la création d'espaces publics

- Engager la réalisation de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Mas du Taureau avec l'aménagement des espaces publics, la restructuration des écoles Gagarine - Chat perché et Vilar - Viénot, la construction de la Maison du projet et de la création, l'ouverture d'un équipement sportif

Plus de 300 millions d'euros ont déjà été obtenus pour la première phase du NPNRU et de la ZAC du Mas du Taureau, permettant de financer des projets majeurs tels que la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci, la rénovation d'écoles ou de crèches

- Achever la réhabilitation des logements sociaux en lien avec les bailleurs : à Chénier, au Mas, à la Grappinière, aux Barges, au Village, à la Tase, à l'Ecoin Thibaude, aux Vernay Verchères, au Petit Pont

- Conduire à son terme le plan de rénovation concertée des 13 copropriétés des Cervelières-Sauveteurs, du patrimoine bâti comme des espaces extérieurs

- Terminer l'aménagement de la ZAC de l'Hôtel de Ville : végétalisation, création d'immeubles résidentiels, ouverture de commerces, de l'équipement mutualisé Ville / campus, accueil de l'école d'ingénieurs ESITC

- Amplifier la réflexion avec les habitants dans la construction des projets municipaux, maintenir la prise en compte de leur expérience quotidienne et expertise pour améliorer leur cadre de vie

- Réviser le projet d'aménagement du secteur la Tase - la Soie pour mieux intégrer le patrimoine, préserver l'habitat pavillonnaire, créer des espaces publics et notamment des espaces verts, ouvrir des équipements publics et conforter le cœur de quartier (commerces et services publics)

- Réaliser les études de transformation de La Balme - Les chalets, en concertation avec les habitants, et ainsi engager la rénovation du quartier

La Ville a engagé au Mas du Taureau un ambitieux projet de renouvellement urbain.

Le programme mené depuis 2019 permettra d'achever la transformation du quartier, notamment avec l'arrivée prochaine du tramway T9 reliant La Soie à La Doua (Villeurbanne) en passant par le Mas. Il comprend la diversification de l'offre de logements (accession libre, social et locatif intermédiaire), le développement de nouvelles formes d'habitat, de commerces et d'activités économiques, l'ouverture d'équipements phares pour la ville mais aussi pour la Métropole (Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci, Maison du projet et de la création, équipement sportif).

Le cadre de vie des habitants sera également amélioré par la grande qualité paysagère et environnementale assurée au quartier (végétalisation, quartier fertile, jardins partagés et ferme urbaine). Des ateliers de concertation sont menés avec les habitants depuis le précédent mandat.

■ Développement des transports et amélioration des mobilités

- Suivre la réalisation par le SYTRAL de la ligne de tramway T9 qui reliera le nord au sud de la ville (La Doua - Mas du Taureau - centre-ville - Tase - La Soie)

- Accompagner le renfort des lignes de bus, indispensable avec l'arrivée du tramway, et le prolongement de la ligne 37 au Village, jusqu'à la future école Simone Veil

- Poursuivre le déploiement des aménagements cyclables : pistes, stationnement, bornes Vélo'v, Réseau Express Vélo métropolitain

- Réorganiser le stationnement des véhicules à l'échelle de la ville, en lien avec les conseils de quartier, pour un meilleur partage de l'espace public entre les automobilistes, les transports en commun, les cyclistes et les piétons (parc relais, zone bleue, disque, etc.)

- Développer dans toute la ville des itinéraires sécurisés pour les modes « doux » (vélos, piétons)



Visualisation du passage de la future ligne de tramway T9 au Mas du Taureau

■ Un environnement protégé et valorisé

- Intégrer la démarche de transition écologique portée par la Ville dans chaque projet public ou privé (constructions et rénovations)
- Végétaliser l'ensemble des quartiers et accentuer le développement des espaces verts dans les projets municipaux
Square à la Grappinière, square au Carré de Soie
- Développer la nature en ville et lutter contre les îlots de chaleur : parcs, places, jardins partagés, promenades (exemple : la promenade jardinée entre l'esplanade Tase et la rue Alexandre Dumas)
- Poursuivre la rénovation énergétique et l'amélioration thermique des bâtiments municipaux (écoles, équipements sportifs, locaux municipaux).
- Encourager l'utilisation des modes « doux » et des déplacements dynamiques : marche, vélo, transports en commun
- Développer la production et l'utilisation d'énergie renouvelable de la Ville, notamment en poursuivant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux
- Accompagner les travaux de la commission extra-municipale du développement durable et pérenniser son appel à éco-projets
- Aménager les berges de La Rize, en lien avec la rénovation de l'entrée de la ville (au bas du Pont de Cusset)
- Développer l'agriculture urbaine, la nature en ville et les circuits courts avec la création d'un « quartier fertile » (comprenant une ferme urbaine) au cœur du Mas du Taureau, relié à la zone maraîchère et aux jardins de la commune
- Favoriser la réduction, la valorisation et le tri des déchets ainsi que la réparation, le recyclage et le réemploi des objets (écoles, équipements municipaux, entreprises, particuliers)
- Continuer la dématérialisation des démarches administratives afin de réduire la consommation de papier et de faciliter l'accès des habitants aux services publics
- Poursuivre l'acquisition de véhicules propres pour la Ville et l'incitation à l'usage du vélo pour les agents municipaux
A partir de 2014, une cinquantaine de véhicules de fonction autrefois attribués à des élus et agents ont été revendus par la collectivité

- Finaliser la rénovation de l'éclairage public
La Ville a engagé en moyenne 500 000 euros par an depuis 2014
- Obtenir pour la ville le label Cit'ergie, récompensant les collectivités pour leur politique climat-air-énergie ambitieuse
- Promouvoir l'écocitoyenneté : sensibiliser à la transition écologique, des tout petits aux seniors, et les impliquer dans des projets de développement durable
- Rendre opérationnel dès 2021 le Plan communal de sauvegarde (prévention et gestion des risques naturels, technologiques et sanitaires)

■ Agriculture, alimentation et bien-être animal

- Proposer une alimentation de qualité dans les restaurants scolaires : diversité des aliments, produits locaux, agriculture biologique
- Etudier la possibilité d'ouvrir une cuisine centrale pour fournir les écoles, collèges, lycées de la ville, résidence personnes âgées, portage de repas (éventuellement mutualisée avec d'autres villes)
- Sensibiliser les habitants et acteurs locaux au « bien manger »
- Accompagner l'installation de nouveaux maraîchers sur la commune
- Planter des arbres, dont des arbres fruitiers, dédiés aux naissances de la commune
- Etudier l'installation de points de vente pour les producteurs agricoles locaux (circuits courts), soutenir l'action des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)
- Accompagner les associations de bien-être animal
A titre d'exemple, l'association Les chats libres vaudais est subventionnée par la mairie depuis 2018

Soutenir l'ouverture de nouveaux jardins partagés dans le concept de Ville jardin.

La Ville a déjà accompagné des projets de réaménagement ou la création de jardins familiaux et partagés : les Violettes, dans le cadre du quartier fertile, Chénier - Les Côtelines, les Grandes Cités Tase, La Soie

■ Préservation et valorisation du patrimoine

- Créer un parcours de visites des « monuments historiques vaudais »
- Poursuivre l'inventaire du « patrimoine ordinaire » et du patrimoine industriel de notre commune, les préserver dans la mesure du possible et les promouvoir
- Identifier le « patrimoine immatériel » de la ville, son histoire et sa mémoire
- Valoriser le patrimoine naturel et le terroir vaudais
- Veiller à protéger les maisons et fermes les plus anciennes de la commune
- Obtenir l'appellation de Village historique du Dauphiné pour le quartier du Village
- Elargir le Périmètre d'intérêt patrimonial du Village et étudier la création ou l'extension d'autres périmètres
- Poursuivre la rénovation et la mise en valeur du Château, de son ancien parc et de ses environs
- Dynamiser les cœurs des quartiers du sud de la commune (avenue Salengro, route de Genas . . .), en préservant leur histoire
- Poursuivre la valorisation de l'usine Tase dont on fêtera le centenaire en 2025
- Etablir avec les habitants des prescriptions pour la préservation des Petites Cités Tase
- Inscrire la Zone à urbaniser en priorité (ZUP) dans l'histoire architecturale du territoire (Mas du Taureau, Ecoin Thibaude, Vernay Verchères)
- Etudier la mise en valeur de la Guinguette Favier du Pont des Planches - La Rize
- Poursuivre le travail de classification, préservation, valorisation et mise à disposition au public des archives de la ville (celles de la mairie mais aussi celles des acteurs locaux)
- Participer aux Journées européennes du patrimoine (visites guidées du territoire et de ses équipements)

■ Un habitat diversifié et écologique

- Poursuivre le rééquilibrage entre la part des logements sociaux et la part des logements privés sur la commune
- Maintenir la diversité de l'habitat notamment en préservant l'habitat individuel et les zones pavillonnaires
- Accompagner la capacité d'exercer leurs missions pour les comités de locataires et les syndicats de copropriété
- Renforcer les liens entre la Ville et les bailleurs sociaux, notamment pour veiller à la qualité résidentielle et écologique des immeubles et des habitations
- Optimiser l'accès au logement social notamment pour les personnes en situation de handicap ainsi que l'accessibilité des résidences



- Favoriser et accompagner la rénovation (notamment écologique) des logements sociaux et privés en sollicitant les dispositifs de la Métropole de Lyon (Ecoréno'v) et de l'Agence nationale de l'habitat (Plan initiative copropriétés)
Avec l'ANAH, la rénovation de 13 copropriétés (soit 1445 logements) est déjà en cours aux Sauveteurs - Cervelières ; avec l'ANRU, la rénovation des logements aux Vernay Verchères se poursuit
- Accompagner les projets de résidences et d'habitat intergénérationnel et coopératif

d'avenir et de réussites

Avec près de 50% des habitants âgés de moins de 30 ans, Vaulx-en-Velin doit offrir les meilleures possibilités de réussite dès le plus jeune âge en permettant de s'éveiller, de s'instruire et de se former dans de bonnes conditions, puis d'intégrer le monde du travail.

Veiller à l'épanouissement de nos jeunes, à leur accomplissement dans des parcours d'excellence et une citoyenneté active avec un conseil consultatif de la jeunesse et un conseil des enfants.

Nous allons poursuivre et intensifier notre programme de construction et de rénovation des groupes scolaires, mobiliser des dispositifs éducatifs et de formation comme la Cité Educative ou le Campus des Métiers et des Qualifications, accueillir une nouvelle école d'ingénieurs tout en accompagnant le développement économique de notre territoire et en soutenant l'emploi des Vaudais.



Ecole transitoire Odette Cartailhac



Ecole Katherine Johnson



Trois nouvelles écoles à Vaulx-en-Velin !
Après l'inauguration de l'école Beauverie, la première à Vaulx-en-Velin depuis quarante ans, trois autres groupes scolaires ouvriront prochainement leurs portes aux écoliers vaudais : l'école Katherine Johnson au sud de la commune (rentrée 2021), l'école Odette Cartailhac également au sud en 2023 et l'école Simone Veil au Village. Chacune accueillera une quinzaine de classes de maternelle et d'élémentaire. Notre ville est l'une de celles qui enregistrent le plus de nouveaux habitants chaque année, souvent jeunes : la construction d'équipements de qualité se poursuit donc pour les Vaudais de tout âge.

■ Éducation

- Poursuivre la mise en œuvre du dispositif de Cité Éducative, la coopération entre tous les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, éducateurs, clubs sportifs, associations ...) : chaque jeune de 0 à 25 ans doit pouvoir être accompagné dans son parcours de formation et de recherche d'emploi
- Restructurer entièrement les groupes scolaires Gagarine - Viénot et Vilar - Chat perché au Mas du Taureau ; opération majoritairement financée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Continuer la rénovation de toutes les écoles de la ville
Entre 2014 et 2020, plus de 7 millions d'euros ont été investis par la Ville dans de précédentes rénovations et restructurations
- Assurer la présence d'agents de prévention et de sécurité (APS) aux abords de toutes les écoles, tout au long de l'année
- Réaliser le dédoublement des classes de grande section de maternelle
- Poursuivre le Plan numérique dans les écoles élémentaires et étudier la mise en place d'un Plan numérique pour les classes de maternelle

- Favoriser les actions autour de la parentalité, renforcer les missions des médiatrices parentalité
- Maintenir le soutien aux associations de parents d'élèves
- Développer les actions proposées sur les temps périscolaires et extra scolaires, notamment les vacances (de nombreuses activités gratuites sont proposées aux jeunes dans le cadre d'Activ'été et Activ'hiver, Quartiers d'été ...)
- Encourager la mobilité internationale, en développant notamment les échanges avec nos villes jumelles
- Développer la formation des délégués de classe (collèges et lycées)
- Créer un Forum des stages dédié aux élèves de troisième

■ Jeunesse

- Créer un conseil de la jeunesse, conçu et piloté par les jeunes vaudais et lié aux autres instances de démocratie participative (conseils de quartier, des seniors, de la vie associative, du développement durable, des parents d'élèves ...)
- Lancer un conseil participatif des enfants pour recueillir l'avis et les propositions des plus jeunes
- Relocaliser le service Jeunesse dans des locaux adaptés et accessibles à tous
- Accompagner l'orientation et l'insertion de tous les jeunes de la commune
- Conseiller les jeunes et accompagner leurs initiatives par la création d'un fond local spécifique
- Augmenter le nombre de chantiers jeunes et en proposer tout au long de l'année
- Organiser chaque année une cérémonie pour mettre en lumière les élèves diplômés de la ville
- Accompagner les jeunes étudiants dans leurs besoins spécifiques
- Proposer un accompagnement scolaire renforcé pour la préparation des examens (brevet, bac, BEP, etc.)
- Créer des espaces dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des initiatives jeunesse
- Créer des espaces pour les jeunes sur l'ensemble de la ville (sport, jeux, culture, associations ...), en concertation directe avec eux



■ Grandes écoles, campus et continuum universitaires

- Concrétiser le continuum universitaire entre Vaulx-en-Velin et La Doua (Villeurbanne) : l'arrivée du tramway permettra de relier directement et rapidement les deux campus
- Accueillir à partir de 2021 l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) au centre-ville, favoriser les synergies avec les autres Grandes écoles (l'école d'architecture ENSAL et l'école d'ingénieurs ENTPE) et les liens avec les structures, acteurs et habitants de la commune (établissements scolaires, Planétarium, Centre culturel, associations, monde économique...)
- Ouvrir fin 2023 l'équipement mutualisé entre la Ville et le Campus universitaire vaudais qui accueillera étudiants et habitants, lieu de formation et porteur du Campus des métiers et des qualifications visant à créer des liens entre les mondes éducatif, économique et les habitants
- Faire des étudiants de Vaulx-en-Velin des acteurs à part entière de la ville en renforçant les liens avec les autres structures de la commune (établissements scolaires, centres culturels, associations)



■ Petite enfance

- Poursuivre la rénovation des crèches municipales
- Favoriser la mise en réseau des assistantes maternelles et les accompagner au quotidien dans leurs besoins spécifiques
- Ouvrir un relais d'assistantes maternelles au sud de la commune
- Améliorer l'accueil des enfants en situation d'handicap dans les structures de la ville, notamment par le développement d'un plan de formation s'adressant aux agents de la collectivité
- Renforcer l'accompagnement des parents de jeunes enfants et leurs échanges, via le conseil consultatif des parents de la petite enfance, les lieux d'accueil enfants/parents (LAEP) et les actions comme le Forum de la petite enfance

■ Emploi, insertion et formation professionnelle

- Renforcer l'accueil, l'information et l'orientation de tous les habitants dans leur projet professionnel avec le service Economie et emploi de la Ville et ses partenaires : la Mission locale, Pôle Emploi, l'ADIE, Positive Planet, etc.
- Ouvrir en 2021 une antenne de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE) en constituant un véritable pôle Economie-Emploi-Insertion au centre-ville (avenue Dimitrov)
- Favoriser la mise en réseau entre les demandeurs d'emploi et les entreprises : Cité de l'emploi, Rendez-vous de l'emploi, associations spécialisées (Vaulx-en-Velin Entreprises)



2020-2026

Principales réalisations





Principales réalisations 2020-2026 dont 120 M€ Ville



MÉTROPOLE DE LYON

Rillieux-la-Pape

Villeurbanne

Décines-Charpieu

VAULX-EN-VELIN NORD

- 1 Tram T9 vers Villeurbanne
- 2 Quartier Fertile - Mas du Taureau
- 3 Restructuration école Youri Gagarine
- 4 Équipement sportif du Mas
- 5 Rénovation crèche La Ribambelle
- 6 Maison du projet et de la création
- 7 Médiathèque Maison de Quartier Léonard de Vinci

RAND MAS



G	8	Réhabilitations / Malval, Grand Bois, Ferme et Noirettes
	9	Halle de marché couverte
	10	Réhabilitation des copropriétés Sauveteurs-Cervelières
	11	Restructuration écoles Jean Vilar-Vienot
	12	Rénovation piscine Jean Gelet
	13	Réhabilitation et extension crèche la Boîte à Malice
	14	Réhabilitation de la cité du Petit pont
	15	Création d'un square à la Grappinière
	16	Restructuration Centre Social Lévy
	17	Réhabilitation Grappinière
	18	Établissements d'Hebergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
	19	Travaux de sauvegarde et étude de restauration du Château
	20	Réaménagement de la rue de la République
	21	Équipement sportif du Village
	22	École Simone Veil
	23	Moyenne surface commerciale au Village
	24	Préservation et mise en valeur de la zone agricole

VILLAGE ZONE AGRICOLE	25	Amphithéâtre mutualisé avec L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL)
	26	École d'ingénieurs au Centre-Ville
	27	Hôtel de ville : Restructuration de la façade et végétalisation des abords
	28	Antenne Maison métropolitaine de l'insertion et de l'emploi
	29	Réhabilitation de la cité Vernay-Verrières
	30	Aménagement bords de la Rize
	31	Étude entrée de Ville Cusset
	32	Jardins des Violettes

VAULX-EN-VELIN SUD

BALME	33	Projet de réhabilitation de la Balme
	34	Construction logements en remplacement de la cité Marhaba
	35	Mise en sécurisation du BUE
CARRÉ DE SOIE TASE	36	Terminus Tram T9 venant de la Doua et Vaulx nord
	37	Jardin Carré de Soie
	38	Esplanade Tase
	39	École Odette Cartailhac
BROSSES LOGIREL CHENIER	40	Réhabilitation des grandes cités Tase
	41	Maison de santé pluriprofessionnelle
	42	École Katherine Johnson
	43	Équipement sportif
	44	Aménagement et végétalisation du cimetière des Broses
	45	Réhabilitation de la cité Côtelines-Chenier



MÉTROPOLE DE LYON



- Promouvoir la mobilité internationale des jeunes pour des études, une formation ou un emploi, dans le cadre des programmes européens
- Poursuivre le soutien proposé aux jeunes au travers de différents dispositifs : la Garantie jeunes, dispositif de l'Etat, assure aux 16-25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, une allocation et un parcours à la Mission locale d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

■ Économie et commerce

- Planifier le programme économique et commercial de la ZAC du Mas du Taureau : transfert, réinstallation et diversification des commerces du quartier, réorganisation du marché puis relocalisation
- Encourager la création d'activité, notamment auprès des jeunes, puis veiller à la pérennité des entreprises : ouverture au Mas du Taureau de la Maison du projet et de la création
- Renforcer l'attractivité économique et commerciale du Village et des autres pôles vaudais : commerces, artisans, marchés
- Favoriser l'émergence de nouvelles associations de commerçants
- Promouvoir et accompagner l'artisanat sur la commune en collaboration avec la Chambre des métiers de l'Artisanat du Rhône
- Faciliter les échanges entre les entreprises vaudaises et renforcer leur dynamisme, les accompagner dans leurs besoins de recrutement

- Poursuivre la coordination du réseau des acteurs de l'économie et de l'emploi autour d'actions phares telles que le Café Créa
- Dynamiser les marchés forains, notamment celui du Village, et développer l'offre de producteurs locaux
- Soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Valoriser notre ville, en particulier à l'échelle de la Métropole, comme un lieu de tourisme (espaces naturels, Planétarium, vie associative et culturelle, patrimoine historique et industriel, etc.)



Rue de la République au Village

intelligente et solidaire

Le programme de modernisation de nos services et outils municipaux sera poursuivi avec détermination pour permettre toujours mieux l'accès aux droits et améliorer la qualité du service rendu aux habitants.

Nous continuerons à porter une attention soutenue aux plus fragiles : personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de précarité et veillerons à ce qu'elles soient bien accompagnées et associées aux évolutions de notre temps.



■ La Ville se modernise au service des habitants

- Garantir la qualité de l'accueil de tous les habitants
- Mettre en œuvre le plan de formation des agents municipaux
- Conforter et amplifier le plan d'égalité professionnel entre les femmes et les hommes de la collectivité
- Développer l'utilisation des outils de concertation numérique tels que Toodego et Mon Avis
En 2019, quatre concertations ont été lancées sur le site Mon Avis pour l'appel à éco-projets, la modification des horaires des services municipaux, l'aménagement des espaces publics au centre-ville, le parking du stade Aubert
- Ouvrir l'Hôtel de Ville le samedi matin
- Ouvrir au public la salle du conseil municipal et la salle des mariages, rénovées pour accueillir dignement les événements municipaux et familiaux



- Installer de nouvelles bornes numériques à l'entrée de l'Hôtel de ville et de la mairie annexe pour améliorer et fluidifier l'accueil des habitants
- Développer l'usage du numérique pour simplifier les démarches des habitants : inscriptions scolaires, paiement de la cantine, prise de rendez-vous en ligne, état civil, action sociale, etc.
- Elargir les services proposés en ligne aux associations vaudaises
- Favoriser l'inclusion et la médiation numériques : accompagnement et formation aux outils numériques, ouverture de lieux dédiés, entraide entre les services municipaux et les acteurs économiques et associatifs via des médiateurs numériques
- Travailler à l'acquisition d'outils numériques (ordinateurs, tablettes) pour les jeunes de la commune (Plan numérique)
- Etendre les services permettant aux habitants de faire directement part de remarques (notamment via la plateforme Toodego) : nuisances, voirie, accès au très haut débit, etc.
- Accompagner la fin du déploiement du réseau très haut débit et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire
- Inscrire l'ensemble de la ville dans la modernisation des pratiques : télétravail, webinaires, téléconsultations médicales, etc.
- Participer à la sécurisation de l'espace public grâce à un réseau fiable et de très haut débit (notamment pour la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation)

■ Vivre en bonne santé

- Ouvrir en 2022 la Maison de santé pluriprofessionnelle au sud de la commune, rue Alexandre Dumas. Plusieurs médecins, infirmiers et kinésithérapeutes s'installeront dès son ouverture
- Accompagner l'installation de médecins et soignants sur la commune, en assurant un équilibre entre les quartiers



Signé en 2019, le **Contrat local de santé de la Ville de Vaulx-en-Velin**, comprend quatre axes de travail :

1. L'accès aux soins et offre de soins avec une attention particulière portée au handicap
2. La prévention spécifiquement adressée aux enfants, aux jeunes et aux femmes
3. La lutte contre le diabète, le surpoids, l'obésité et la promotion activité physique
4. La santé mentale.

Sont partenaires de la Ville : l'Etat, la Métropole de Lyon, l'Agence Régionale de Santé, le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Atelier Santé Ville, l'Assurance maladie, l'Education nationale, le centre hospitalier du Vinatier, l'association Soins Primaires à Vaulx-en-Velin, le centre de santé Jean Goulard, le centre de santé associatif Santé commune.

- Adapter les dispositifs mis en place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire : la plateforme d'écoute et de renseignement téléphonique, la veille sociale renforcée auprès des personnes isolées et vulnérables, la collaboration étroite avec les professionnels de santé de la commune
- Conforter l'action du conseil local de la santé mentale
- Renforcer les partenariats pour amplifier le soutien au Lieu Ecoute qui accueille aussi les jeunes enfants
- Organiser des campagnes d'information massive pour les journées nationales et mondiales de sensibilisation (par exemple dans les domaines du handicap, de l'autisme, de l'obésité, de la santé mentale)
- Poursuivre la mise en œuvre du Contrat local de santé et travailler à son évolution pour les années 2025-2030

■ Action sociale et solidarité

- Renforcer les dispositifs d'action sociale, notamment au sein du CCAS :
 - l'accompagnement des personnes en difficultés économiques et sociales (règlement des impayés, demandes de prestations sociales) ;
 - les services d'aide à domicile et de proximité ;
 - confortement du Programme de Réussite Educative ;
 - domiciliation des personnes sans hébergement
 - Accompagner la coordination de l'action sociale du territoire par le CCAS
 - S'assurer que les habitants en situation de précarité aient pleinement accès à leurs droits
 - Structurer un réseau d'épicerie sociales et solidaires sur la commune
 - Elaborer un plan de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables et fragiles
- La Ville mène au quotidien une veille sociale auprès des personnes isolées, vulnérables et fragiles de la commune, en communiquant régulièrement avec les habitants pour répondre à leurs besoins spécifiques ; ces mesures sont particulièrement renforcées durant les crises sanitaires et les épisodes de canicule*
- Créer un espace numérique au CCAS, dans le cadre de la démarche générale de dématérialisation portée par la Ville

■ Seniors

- Favoriser les liens intergénérationnels, notamment par l'habitat (cohabitation)
- Développer des actions pour lutter contre l'isolement et aider à l'autonomie, à la mobilité
- Accompagner (notamment sur le plan psychologique) le vieillissement, la perte d'autonomie
- Soutenir les aidants : personnes dans l'entourage, souvent familial, consacrant leur temps à une personne fragile ou dépendante
- Créer une carte Seniors pour faciliter l'accès au sport, aux loisirs ou encore à la culture
- Faciliter le maintien à domicile en développant notamment le portage de repas, l'aide aux courses, les soins à domicile
- Accompagner le projet de kiosque à musique et danse du conseil des seniors : localisation, conception, concertation, financement
- Rénover la résidence pour personnes âgées Croizat
- Développer l'offre de logement destinée aux seniors : EHPAD, résidences spécialisées, collaboration avec les bailleurs sociaux et les acteurs privés
- S'inscrire dans le dynamisme du Réseau francophone des villes amies des aînés auquel appartient Vaulx-en-Velin



Un EHPAD au Village en 2025 !

La municipalité a mis un terrain à disposition de l'association Accueil et confort pour la personne âgée (ACPPA) pour l'implantation au Village d'un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 90 lits et d'une unité de soin de longue durée de 60 places.

■ Handicap, inclusion et accessibilité

- Poursuivre les travaux d'accessibilité des locaux municipaux pour le public porteur de handicap (services, écoles, équipements sportifs, espaces publics, etc.) et accompagner les acteurs privés dans cette même démarche (logements, entreprises, commerces, etc.)
- Faciliter la coopération entre les partenaires accompagnant les citoyens porteurs de handicap
- Recenser les besoins spécifiques en lien avec leur environnement de vie
- Elaborer un plan de formation pour les agents municipaux dans l'accueil du public porteur de handicap
- Accompagner le parcours des agents municipaux porteurs de handicap
- Elaborer un dispositif d'aide aux familles et aux aidants
- Soutenir l'action des associations locales impliquées sur les enjeux de handicap
- Compléter l'accès au sport, à la culture et aux loisirs des personnes en situation de handicap



dynamique, engagée et unie

Les mots : Liberté, Egalité, Fraternité, mais aussi Solidarité sont inscrits sur le fronton de notre Hôtel de Ville. Ils témoignent du profond attachement des Vaudais à l'histoire, mais aussi à ces temps collectifs d'échange et de partage si précieux.

Sport, culture, vie associative, actions mémorielles, autant de champs pour favoriser les rencontres et renforcer le lien entre habitants de longue date et plus récents. Nous allons maintenir notre soutien aux associations, ouvrir les portes de la Médiathèque/Maison de Quartier Léonard de Vinci, construire et rénover de nouveaux équipements sportifs et continuer d'honorer avec respect et solennité la mémoire de celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté.

Nous élargirons notre réseau de villes jumelles et poursuivrons nos actions de solidarités internationales pour encourager l'ouverture au monde et la mobilité, notamment des jeunes.



En 2021, la Ville consacrera 6 millions d'euros de dépenses de fonctionnement au sport. A cela s'ajoutent les dépenses d'investissement pour les constructions et rénovations d'équipements sportifs. Le Conseil interministériel à la ville du 29 janvier 2021 a annoncé un soutien accru aux politiques sportives des villes populaires comme la nôtre : investissement dans les équipements sportifs, soutien aux associations socio-sportives, création d'emplois pour les jeunes dans le sport, etc.

■ Sport

- Construire de nouveaux équipements sportifs au Village (à côté de l'école Simone Veil - ouverture en début de mandat), au Mas (proche du mur d'escalade - ouverture dans le mandat), au Sud (à côté de l'école Katherine Johnson - conception à la fin du mandat)
 - Poursuivre la réfection des équipements sportifs et leur rénovation énergétique
 - Rénover le Palais des sports Jean Capiévic
 - Rouvrir la piscine Jean Gelet à l'issue des travaux
- En 2014, la Ville met fin au projet démesuré de centre aquatique prévu par l'ancienne équipe afin de concentrer les investissements de la collectivité sur des projets prioritaires, notamment en matière d'éducation (construction et rénovation d'écoles) ; le projet est re-dimensionné et les travaux relancés, tandis que les élèves vaudais ont accès aux piscines des villes voisines pour les cours de natation*
- Un projet de centre aquatique sera étudié en lien avec des communes voisines*
- Soutenir la pratique handisport, notamment par l'adaptation des locaux et l'aide à l'acquisition de matériel adapté



■ Culture

- Développer le rayonnement local et régional des établissements culturels vaudais

- Faire rayonner la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci sur l'ensemble de la ville et de la Métropole, renforcer l'implication des habitants et associations dans son fonctionnement quotidien

Le coût de la construction de la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci s'élève à 14,8 millions d'euros dont la grande majorité est prise en charge par les partenaires de la Ville (Etat, Agence nationale pour la rénovation urbaine, Direction régionale des affaires culturelles, CAF, Métropole de Lyon)

- Affirmer la place du Centre culturel communal Charlie Chaplin dans le paysage culturel régional : accueillir de nouveaux publics, créer un parcours culturel pour les habitants de tout âge, maintenir les événements phares de la programmation, renforcer les liens avec les acteurs locaux (établissements scolaires, associations ...)

- Promouvoir l'Ecole des Arts : proposer de nouvelles formations, notamment en arts plastiques et théâtre, développer dans chaque collège une spécialité artistique, mettre en place un nouveau cycle de résidence pour les écoles, obtenir le label « Objectif 100% enseignement artistique et culturel »

Les tarifs de l'Ecole des Arts ont été révisés en 2017 pour rendre la pratique artistique enfin accessible à toutes les familles vaudaises. Depuis 2014, les effectifs de l'Ecole des Arts sont en constante augmentation : 997 élèves ont suivi un enseignement sur l'année 2019/2020

- Poursuivre l'ouverture du Planétarium à tous les âges, des tout petits aux seniors, continuer de sensibiliser les jeunes au monde scientifique via les établissements scolaires et centres de loisirs (Congrès scientifique des enfants, Space Academy)

- Mettre en place pour les clubs sportifs des contrats d'objectifs pluriannuels portant sur leur fonctionnement, leur gestion administrative et comptable, les projets menés et les moyens mis à disposition par la Ville

- S'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Ville ayant été labellisée « Terres de Jeux » : rassembler les habitants autour d'événements forts, organiser des rencontres de haut niveau, promouvoir la pratique sportive pour tous, valoriser l'engagement des bénévoles, le tout en intégrant une dimension écologique

Vaulx-en-Velin s'est également portée volontaire pour être un centre de préparation (lieu d'entraînement) pour les Jeux

- Soutenir l'Office municipal des sports dans ses activités d'accompagnement et de dynamisation des clubs

- Obtenir le label « Ville active et sportive »

- Développer la carte Vaulx Sport et y adjoindre un volet culturel

- Mettre en place le sport sur ordonnance, la prescription d'une activité sportive par le médecin à certains de ses patients, dans le cadre du Contrat local de santé de la Ville



- Renforcer la programmation culturelle dédiée aux seniors en proposant notamment des activités en journée
- Faire de certains lieux patrimoniaux des espaces d'expression et de pratique culturelle (usine Tase, Château, parc de la Rize . . .)
- Développer la carte Vaulx Culture en accompagnement de la carte Vaulx Sport

■ Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

- Actualiser et amplifier le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations mis en œuvre depuis 2014 par la Ville et ses partenaires
- Développer les partenariats engagés et en activer de nouveaux : acteurs locaux, nationaux et internationaux (par exemple, nos villes jumelles et les organisations internationales)
- Encourager l'implication de tous les acteurs vaudais tels que les conseils de démocratie participative, les centres sociaux, les établissements scolaires, les clubs sportifs, mais aussi les habitants en dehors de structures, notamment dans le cadre de l'appel à projets

Signé en 2014, le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations regroupent à ce jour 16 partenaires et la Ville dans un engagement quotidien pour les valeurs républicaines. Il comporte sept axes et vise à impliquer directement les habitants :

1. Le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
2. Sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public
3. Renforcer la qualification juridique des acteurs
4. Favoriser l'accès aux droits des victimes, développer les démarches de réparation
5. Histoire et mémoire
6. L'engagement citoyen
7. L'égalité entre les femmes et les hommes.

Les partenaires du Plan sont à ce jour :

L'Etat – le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), le Musée National de l'Histoire de l'immigration, l'Éducation Nationale – l'Académie de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, le Défenseur des droits, la Fondation du Camp des Mille, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Cartooning for peace, le Centre social Levy, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Vaulx-en-Velin, l'Espace Projets Interassociatifs, Campus Marianne, Radio Salam, la Maison des Dialogues.

- Inscrire parmi les engagements des grandes associations travaillant avec la ville (MJC, centres sociaux . . .) des actions liées au Plan de lutte : événements et animations dédiés, formation du personnel, etc.



Le dessinateur de presse Plantu présente l'exposition de son association Cartooning for Peace à l'ancien Président de la République François Hollande, à l'occasion d'un colloque organisé à Vaulx-en-Velin en 2019

- Poursuivre la formation des élus, du personnel municipal, des habitants
- Continuer à rendre hommage aux grandes personnalités locales, françaises et mondiales par le nom donné aux espaces publics et équipements municipaux, notamment les femmes dans l'objectif d'équilibrer la part d'hommes et de femmes dans ces dénominations
- Inscrire dans toutes les politiques publiques de la ville l'égalité d'accès aux femmes
- Conforter le Collectif Droits des femmes de la ville

■ Vie associative

- Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs de la commune dans leurs nombreuses initiatives festives, culturelles et sportives. Chaque année, les associations (dont les clubs sportifs) sont subventionnées par la Ville à hauteur de 5,1 millions d'euros
- Etablir des conventions d'objectifs et de moyens avec l'ensemble des associations pour assurer la transparence de la gestion associative
- Retravailler la répartition des locaux associatifs

Vaulx-en-Velin compte plus de 300 associations actives, recensées dans l'Annuaire des associations, à retrouver en livret ou en version numérique sur le site de la Ville !

- Moderniser les locaux associatifs de proximité (Carco, Frachon ...)
- Favoriser l'implication des associations vaudaises dans les grands projets portés par la Ville tels que la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci et le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- Développer le Forum des associations : renforcer la dimension écologique de l'événement, améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite, impliquer de nombreux jeunes, mettre à l'honneur tous les bénévoles
Le Forum des associations, dont la première édition s'est tenue en 2015, rassemble chaque année de nombreuses associations vaudaises et plus de 2 000 visiteurs !
- Former les bénévoles associatifs à la gestion administrative et financière

■ Solidarités internationales

- Créer une commission Solidarité internationale et lancer un appel à projets en lien avec la Métropole de Lyon
- Soutenir les projets de solidarité internationale lancés par des associations vaudaises, dans des domaines d'action variés, et inciter notamment les jeunes à y participer
- Poursuivre le soutien financier aux territoires suite à des catastrophes naturelles et événements exceptionnels, en France et à l'étranger (séismes, inondations, incendies, ...)

■ Jumelages et relations internationales

- Renforcer les jumelages et partenariats existants : Artik (Arménie), Ponte da Barca (Portugal), Böhlen (Allemagne), Montedoro (Italie), Beit Sahour (Palestine)
- Mettre en place de nouveaux jumelages avec des villes en Europe (Irlande, Espagne), en Afrique subsaharienne et au Maghreb
- S'appuyer sur les associations vaudaises à vocation internationale pour développer de nouveaux partenariats
- Favoriser la mobilité internationale des jeunes et des seniors dans les villes partenaires
- Organiser à Vaulx-en-Velin une rencontre de tous les Maires des villes jumelées à l'occasion d'un 14 juillet

- Mettre en œuvre des actions spécifiques en lien avec les attentes des villes partenaires :

- Artik (Arménie) : francophonie, traitement des déchets, santé, urbanisme et voirie
- Ponte da Barca (Portugal) : jeunesse, sport, économie et commerce - étudier l'ouverture d'un marché de produits portugais sur la commune
- Böhlen (Allemagne) : échanges linguistiques avec les collèges vaudais, échanges culturels via l'École des arts, mémoire et commémorations
- Montedoro (Italie) : échanges linguistiques et culturels
- Beit Sahour (Palestine) : formation en partenariat avec le lycée professionnel des Canuts et l'école Boisard

■ Mémoire

- Recenser et exposer les œuvres artistiques municipales offertes ou acquises
- Favoriser la participation de tous les publics et notamment l'implication des jeunes dans les commémorations organisées par la Ville
- Renforcer les liens avec les villes jumelles notamment dans le cadre des commémorations
Le 11 novembre 2018, le Maire de Böhlen (Allemagne) était présent à Vaulx-en-Velin pour célébrer le Centenaire de la fin de la Première guerre mondiale
- Continuer d'organiser le Printemps des Cimetières et valoriser le patrimoine funéraire (parcours, panneaux d'information ...)
- Organiser avec les citoyens des visites des « Hauts lieux de mémoire » à Vaulx-en-Velin, dans la France et en Europe
- Soutenir les projets associatifs autour de la mémoire
- Organiser le colloque « Histoires singulières pour Mémoire commune », en lien avec le Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et le dispositif *Soif de République* de l'État
- Organiser une Journée des Archives et les Journées européennes du Patrimoine

citoyenne et apaisée

Nous renforcerons notre politique et les moyens pour la sécurité et la tranquillité publique en complémentarité des actions engagées par l'État dont c'est la compétence première.

Nous allons continuer d'augmenter les effectifs de la Police municipale, étendre notre réseau de vidéo protection et consolider nos dispositifs de prévention. Nous agirons plus fortement dans le domaine de la Sécurité routière et améliorerons la prise en charge des victimes.

Nous allons également poursuivre notre programme de végétalisation et d'embellissement des espaces publics. Ces démarches seront engagées dans le cadre d'un dialogue constant, en concertation avec les habitants pour une ville plus apaisée, plus belle et plus attractive.

Nous voulons offrir l'opportunité à chaque habitant qui le souhaite, de participer aux décisions, d'être un acteur à part entière de l'amélioration de son cadre de vie. Nos instances de démocratie participative seront renouvelées et renforcées avec le développement de budgets participatifs.



En 2014, la Ville ne disposait que de 7 policiers municipaux ; à la fin du mandat, en 2020, ils étaient 35. Ils sont désormais armés et bénéficient d'équipements modernes. Une brigade de nuit a été mise en place, de même qu'une brigade canine et une brigade motorisée, particulièrement utile dans la lutte contre les rodéos urbains. La vidéoprotection a également été considérablement développée avec aujourd'hui plus de 80 caméras de dernière génération couvrant l'ensemble de la ville. Entre 2013 et 2018, plus de 15 millions d'euros ont été dépensés par la Ville pour la sécurité des Vaudais (dépenses d'investissement et de fonctionnement confondues). Entre 2013 et 2019, soit depuis la première élection d'Hélène Geoffroy à la mairie de Vaulx-en-Velin, les dépenses de fonctionnement pour la sécurité ont augmenté de 87%.

■ Sécurité et tranquillité

- Poursuivre le recrutement de policiers municipaux (recrutement progressif de 30 policiers supplémentaires d'ici 2023)
Les brigades sont en activité 7 jour sur 7, en soirée jusqu'à 2h du matin
- Etudier la mise en place de permanences mobiles de la police municipale dans les quartiers
- Renforcer les interventions de proximité et développer le dialogue avec les habitants
En 2020, la police municipale a réalisé plus de 8 000 interventions et dressé 11 000 procès-verbaux dont 853 mises en fourrière de véhicules
- Consolider la lutte contre le stationnement illégal et la verbalisation des dépôts sauvages
- Engager une nouvelle modernisation et extension de la vidéoprotection, jusqu'à doubler le nombre de caméras
La Ville dispose d'un centre de supervision urbain qui analyse les images en temps réel et les transmet sur demande à la police judiciaire pour la résolution d'enquêtes (elle a reçu 223 réquisitions en 2020)

- Lancer la vidéoverbalisation grâce au développement du très haut débit
- Former des agents au pilotage de drone, si son utilisation est autorisée par les autorités
- Poursuivre le recrutement de médiateurs
- Renforcer les liens avec les différents services de la collectivité (éducation, action sociale, santé, propreté ...)
- Intensifier la lutte contre les violences intrafamiliales et améliorer l'accompagnement des victimes, notamment en leur mettant à disposition de nouveaux appartements transitoires
- Intégrer la tranquillité publique aux aménagements urbains (espaces publics, travaux)
- Poursuivre les actions de prévention de la délinquance et de la récidive
- Associer les habitants à la politique de sécurité, particulièrement dans le cadre des instances participatives de la commune
La Ville anime un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), coprésidé par la Maire, le Préfet et le procureur, qui donne la parole aux habitants et mobilise les partenaires locaux dont la Métropole de Lyon, la police nationale, l'Education Nationale, les bailleurs sociaux
- S'inscrire pleinement dans la stratégie de sécurité et de lutte contre la délinquance dans les transports en commun de l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) : marches exploratoires, sensibilisation dans les établissements scolaires, aménagements urbains, etc.



En janvier 2021, Vaulx-en-Velin a rejoint le dispositif national Quartier de reconquête républicaine : des renforts de police nationale viendront compléter les effectifs de la commune et poursuivre leur coopération avec les policiers municipaux.

La Ville est engagée dans le premier protocole relatif à la justice de proximité mis en œuvre en France.

En partenariat avec le Procureur de la République, le Directeur départemental de la sécurité publique et le Directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse, ce dispositif vise à mieux lutter contre les incivilités en proposant une réponse efficace, coordonnée et rapide. Parmi les infractions et contraventions concernées : le tapage nocturne, les dépôts sauvages, l'abandon d'épave de véhicule. Ce partenariat permet de renforcer la prévention mais aussi la réparation et l'écoute auprès des victimes.

■ Prévention routière et circulation

- Pérenniser les actions de prévention routière auprès de tous les publics
- Développer la vidéoverbalisation
- Lutter contre les rodéos urbains en sanctionnant les auteurs mais aussi en proposant des projets de prévention et des alternatives pour les motards passionnés
- Renforcer la sécurité routière par l'aménagement urbain et la voirie : zones 30 km/h, figurines à proximité des passages piétons, radars pédagogiques, passages piétons en 3D, barrières, bordures, sécurisation des pistes cyclables
Des figurines et radars pédagogiques sont installés aux abords de nos écoles
- Poursuivre le réaménagement et la sécurisation du Boulevard Urbain Est (BUE), en concertation avec les habitants
- Multiplier les actions de prévention routière, tout au long de l'année, dans les établissements scolaires : 24h de la sécurité routière, permis piéton, permis vélo, permis trottinette, diplômes du code de la route, etc.
Depuis 2018, la Ville organise les 24h de la sécurité routière à destination de tous les élèves de cinquième de la commune : une journée entière consacrée à des ateliers de prévention, animés par les acteurs de la sécurité (police municipale, police nationale, pompiers, Keolis, Ecole de conduite française, assurance, etc.)
- Proposer des stages de sécurité routière à tous les usagers de la route ainsi que des formations spécifiques aux cyclistes et utilisateurs de trottinettes

■ Proximité et cadre de vie

- Atteindre un haut niveau de propreté en partenariat avec la Métropole
- Embellir et végétaliser les espaces extérieurs afin de faire de Vaulx-en-Velin une ville-jardin : parvis de l'Hôtel de ville, jardins partagés, promenades, parcs, ronds-points, défi de fleurissement de la commune, ouvrages artistiques, etc.
- Paysager les abords et les cours des groupes scolaires
- Moderniser les aires de jeux et créer de nouveaux espaces
- Améliorer les performances énergétiques de l'éclairage public
- Travailler en concertation avec la Métropole à la rénovation et l'aménagement des voiries
- Rénover et optimiser les performances énergétiques des bâtiments municipaux
- Réaménager les services municipaux afin d'en faciliter l'accès et d'améliorer les services rendus aux habitants
- Poursuivre les aménagements paysagers dans les cimetières, étudier leur extension, installer des poubelles de tri et composteurs pour les déchets végétaux
- Dynamiser la vie de quartier : embellissement, fleurissement, commerce, artisanat, marchés forains ...

L'Esplanade Tase rénovée



■ Démocratie locale et participation citoyenne

- Mettre en place un budget participatif, ouvert aux initiatives des habitants

- Lancer un conseil de la jeunesse et un conseil des enfants, imaginés et pilotés par les jeunes de la commune

- Accompagner les travaux des instances de démocratie participative créées lors du précédent mandat (2014-2020) : conseils de quartier, conseil consultatif des parents d'élèves, conseil consultatif des parents de la petite enfance, commission extra-municipale du développement durable, conseil des seniors, conseil consultatif de la vie associative, conseil citoyen

- Dynamiser les instances et favoriser le dialogue entre elles

- Etablir une Charte de la participation citoyenne commune à l'ensemble des instances et des initiatives habitantes

- Poursuivre les concertations publiques organisées avec les conseils de quartier sur les projets en cours et à venir : grands projets urbains, construction d'écoles, rénovation et valorisation du patrimoine, aménagement de la voirie, installation de commerces, végétalisation, etc.

- Soutenir la création et l'animation des comités de locataires et de copropriétaires

- Encourager la participation citoyenne dans le fonctionnement quotidien de la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci (habitants, associations, parents d'élèves, etc.)

- Associer davantage les jeunes aux travaux des instances citoyennes

- Développer les liens entre le conseil des seniors, les services municipaux et les autres instances citoyennes pour favoriser une réflexion commune sur les projets

- Soutenir les actions du conseil consultatif de la vie associative (CCVA) : organisation du Forum des associations, formation et valorisation des bénévoles, développement d'outils numériques, etc.

- Etendre l'utilisation des outils numériques de concertation tels que la plateforme Toodego et le site Mon Avis

La ville se transforme avec ses habitants !

Depuis 2014, la municipalité s'appuie directement sur les Vaudois pour construire et mener ses politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de la sécurité, de l'éducation, de la vie associative, etc. Depuis leur mise en place, les conseils de quartier étaient dotés d'un budget annuel pour réaliser leurs projets (30 000 euros chacun) : aménagement d'aires de jeux, installation de boîtes à livres et d'œuvres d'art, sécurisation des abords des écoles, mise en lumière des quartiers pour les fêtes de fin d'année, ouverture de jardins partagés. A partir de 2022, un budget participatif de 350 000 € sera ouvert à l'initiative de l'ensemble des habitants pour imaginer de nouveaux projets de proximité dans la commune.



Grâce à la plateforme de services Toodego, conçue en partenariat avec la Métropole, les habitants peuvent réaliser de nombreuses démarches en ligne, avec un délai de traitement raccourci : état civil, inscriptions scolaires et périscolaires, paiement des services, signalement d'une anomalie sur l'espace public. Le site Mon Avis a été créé afin de renforcer la consultation des habitants sur des projets initiés par la Ville, en complémentarité des instances de démocratie participative (horaires des services municipaux, aménagement des espaces publics, etc)

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

2020-2026 : pour réaliser une grande ambition vaudaise

En écrivant Les lettres de mon moulin, Alphonse Daudet n'imaginait certainement pas qu'un tramway vaudais porterait le sobriquet d'Arlésienne durant près d'un demi-siècle ! Ce surnom est caduc. Il s'appelle désormais T9... Son arrivée est le résultat d'une politique en actes conduite avec détermination par Hélène Geoffroy et son équipe depuis 2014. Si le tramway est emblématique, à plus d'un titre, de l'efficace de notre action, notre volontarisme s'est appliqué à tous les domaines : culture, éducation, vie associative, mémoires, sport, solidarité, sécurité, environnement, santé, urbanisme, agriculture, etc... Nous sommes en capacité dorénavant de viser l'excellence.

C'est notre développement tout entier qui, après avoir changé d'orientation, d'intensité et de nature, change de niveau et de qualité grâce à l'action et aux choix de notre majorité nourrie des avis et propositions des instances participatives.

C'est aussi le cadre de vie qui peu à peu s'améliore. Ce sont également les activités proposées et la dynamique collective créée qui favorisent les rencontres et renforce le lien entre les habitants. Notre cohésion vaudaise s'en trouve consolidée.

D'ici peu, à l'automne 2021, nous ouvrons au public notre magnifique Médiathèque/Maison de Quartier Léonard de Vinci située au Mas du Taureau, pour que les Vaudais puissent, dans les meilleures conditions qui soient, acquérir ou enrichir un capital culturel gage d'épanouissement. Nous continuerons la construction et la rénovation d'écoles primaires et d'équipements sportifs. Au sud, une maison de santé pluridisciplinaire ouvrira ses portes afin que les Vaudais disposent d'une meilleure offre de soins.

Depuis un siècle, notre ville a agrégé des femmes et des hommes venus des quatre coins de France et du monde. La force et la grandeur de Vaulx-en-Velin et de notre pays se sont constituées de leur labeur et parfois de leur héroïsme. Nous continuerons d'honorer toutes ces mémoires qui font notre Histoire.

Pour notre jeunesse, de nombreux projets sont en préparation, dont certains avec nos villes jumelles ou amies dans le cadre d'actions éducatives, culturelles, professionnelles ou de solidarités. Une belle ouverture au monde !

2020-2026 : pour réussir Vaulx-en-Velin !

Nadia LAKEHAL

PARTI RADICAL DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

Vaulx-en-Velin, le chemin républicain

Si la pandémie est encore très active et nous prive de rassemblements, de manifestations sportives ou culturelles et autres réunions publiques, elle ne nous empêche pas d'agir et d'avancer de façon constante et déterminée dans nos projets pour la ville. Nombre de ces projets ont été initiés durant notre mandat précédent et nous les finalisons sous celui-ci. D'autres sont programmés pour ce mandat. Nous ne ralentissons pas.

C'est cette continuité que les Vaudais ont souhaitée, cette confiance qu'ils ont renouvelée à l'équipe d'Hélène Geoffroy pour mettre en œuvre des orientations et des priorités. Il s'est agi pour nous, dès 2014 de sortir notre ville d'une situation relativement sinistrée et nous pouvons affirmer que nous sommes parvenus à infléchir profondément la politique municipale. Vous le verrez en feuilletant ces pages, nous sommes dans l'opérationnel, dans le concret sur les questions de construction et de rénovation d'écoles, d'équipements, d'espaces publics, de déploiement de la sécurité, d'aménagement, de réhabilitation de logements sociaux ou en copropriété, de propreté, de préservation de patrimoine, d'environnement, de végétalisation... C'est la réalité de tout ce travail qui redonne confiance dans la puissance publique et motive pour s'engager dans l'action associative, participer aux instances citoyennes, contribuer à la cohésion sociale, créer du lien et des solidarités, devenir acteur du vivre ensemble.

C'est inspirés des valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité que nous avons fait des conditions de la réussite à l'école une priorité, que nous développons notre pôle universitaires et des dispositifs d'insertion et d'accès à l'emploi, que nous soutenons les solidarités et l'action sociale, que nous favorisons l'inclusion et l'accessibilité, que nous défendons les droits des femmes, que nous agissons pour l'offre de soins, que nous encourageons à une citoyenneté active, que nous modernisons l'outil municipal... .

Ce véritable bond en avant qu'est en train de faire notre ville dans tous les domaines, sa dimension naturelle et agricole exceptionnelle, sa situation au sein de la Métropole, sa fraternité et son humanité vont, à n'en pas douter, faire de Vaulx-en-Velin un des territoires les plus attractifs. Nous sommes sur le bon chemin.

Kaoutar DAHOUM

À VAULX L'ÉCOLOGIE

Plan de mandat : pour un aménagement durable

L'aménagement durable du territoire, l'urbanisme, l'agriculture, la protection de l'environnement, la mobilité sont au cœur de nos engagements : transversaux, ils sont un pivot de l'action d'envergure que nous portons pour le territoire ; essentiels au changement initié lors de notre précédent mandat et sur lequel nous souhaitons poursuivre et accentuer notre action pour notre ville et ses habitants.

D'ores et déjà nous pourrions nous appuyer sur l'arrivée du tramway qui couronne l'intense travail effectué depuis plusieurs années. Connexion forte de notre territoire avec la Métropole, il reliera le sud et le nord de notre ville.

L'aménagement durable du territoire que nous portons trouve son ancrage dans le renouvellement urbain maîtrisé, comme au Mas du Taureau ; mais aussi dans un urbanisme équilibré, intégré et concerté.

Que ce soit en terme de densité, de performance énergétique des bâtiments, d'intégration d'espace végétalisé, de préservation de nos espaces naturels, du patrimoine bâti, de nos terres agricoles, de respect de l'identité de nos quartiers et de leur embellissement, voilà la vision de l'aménagement du territoire portée par notre majorité regroupée autour de notre Maire Hélène Geoffroy.

Axe essentiel, la transition écologique est voulue comme un vecteur de cohérence de ce mandat à travers le développement des mobilités douces et actives, de l'agriculture urbaine, des jardins partagés, des circuits courts, de la végétalisation de la ville ou encore du développement de l'habitat écologique entre autres, afin de construire un aménagement durable du territoire pour faire de notre ville, une ville de demain.

Fort de ces ambitions affichées, transcrites à travers ce plan de mandat, c'est l'amélioration du cadre de vie qui est privilégiée. Un cadre de vie voulu inclusif, concerté et transversal, y compris par la prise en compte des enjeux de sécurité dès la conception des aménagements.

Parce que nous nous y sommes engagés, parce que nous le portons déjà, à Vaulx l'écologie sera entièrement et efficacement partie prenante de cette dynamique d'aménagement du territoire où la nature en ville sera l'objectif et faire ainsi de Vaulx-en-Velin notre ville jardin.

Matthieu FISCHER

CONSTRUIRE ET RÉUSSIR VAULX-EN-VELIN

Un plan de mandat pour construire et réussir notre Ville

Nous sommes heureux de vous co-présenter ce plan de mandat qui engage les élus de notre majorité et notre collectivité vers une nouvelle étape du rayonnement de notre Ville. Ce document, conforme à nos engagements de campagne, est le fruit d'un long travail de réflexion, d'échanges, de débats parfois passionnés et passionnants.

Il est aussi et surtout la pierre angulaire de notre projet municipal pour les 5 années à venir. Un projet construit dans un double état d'esprit : celui du sérieux et celui de l'ambition. En cela, la maîtrise financière des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement en constituera la clé de voûte.

Le succès de notre projet dépendra de notre capacité à gérer de manière saine et rigoureuse. Et d'obtenir ainsi l'épargne nécessaire pour financer la construction des nombreux équipements programmés.

Structurellement, nous amplifierons les efforts déjà réalisés sur la masse salariale. Nous poursuivons les recherches d'économies, tant sur la mutualisation des achats que sur la rationalisation des consommations énergétiques par exemple. Par cette approche disciplinée, nous contiendrons nos dépenses de fonctionnement pour tendre vers une augmentation nulle, hors coûts induits par l'ouverture de nouveaux équipements bien sûr.

Notre ambition est aussi de dégager suffisamment d'épargne pour limiter la progression de la dette et ainsi absorber le coût en fonctionnement de ces nouveaux équipements. Et c'est comme cela que nous pourrions réaliser de grands investissements, sans dégrader la situation financière de la Ville. Plus de 21 millions d'euros de dépenses en moyenne chaque année sur les 5 ans à venir, c'est l'exceptionnelle trajectoire sur laquelle nous inscrivons notre mandat. Une trajectoire qui permettra de répondre aux nombreux besoins des habitants et de rattraper le retard pris durant des décennies. Tout cela, bien évidemment, sans augmenter le taux des impôts locaux jusqu'en 2026 au moins !

Vous l'aurez compris, notre groupe est fier de porter ce plan de mandat dans une majorité qui rassemble une large diversité de pensée, respectueuse des Vaudaises et des Vaudais, pleinement consciente des enjeux et du devoir à accomplir pour l'intérêt et le bien-être de tous. Nous regardons désormais l'avenir de notre Ville avec confiance.

Philippe MOINE

Mail : c-r-vv@outlook.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

AGIR ENSEMBLE POUR VAULX-EN-VELIN

Une maire qui travaille pour elle et qui oublie les Vaudais

Le mandat municipal qui vient de s'achever était sous le signe des écoles. Elles furent réalisées avec retards et défauts pour une seule école finie et sur une décharge pour l'autre (qui n'est toujours pas finie !) et avec quels surcoûts ! Mais l'objectif de la maire était de briller, d'être vue à Paris, de gérer sa carrière, oubliant les vaudais.

Pour la sécurité ce ne fut pas mieux. Des policiers municipaux ont été embauchés mais rien n'a changé : Toujours plus de voitures garées sur les trottoirs, toujours plus de rodéos, d'incivilités et de trafics en tout genre. La maire promet 100 policiers sur ce mandat, mais les Vaudais demandent des résultats, pas de la com !

Le vrai échec du dernier mandat restera surtout l'action sociale : au taux de chômage toujours de 10 points au-dessus de la métropole, un taux de logement social toujours record (près de 60%), une école de la deuxième chance abandonnée qui a fini par quitter la ville, une mission locale toujours inefficace, un système de santé à l'agonie (impossible de trouver un généraliste à Vaulx), nos anciens bien isolés. C'est sans compter l'échec de la politique sportive : aucun équipement construit en 6 ans alors que tout craque et même pire puisque la piscine est fermée depuis 2 ans !

Et pour notre pauvre Vaulx-en-Velin, que propose la Maire le regard tourné vers Paris ? Comme d'usage : une gestion maîtrisée avec des impôts qui continuent d'augmenter ? Du sport pour tous avec un pétanquodrome à 4 millions pour 30 vaudais ? Un urbanisme maîtrisé avec 2000 logements à venir, du gazon et des places en béton mais rien pour la verdure et la biodiversité ? Des promesses sans lendemain qui n'engagent que ceux qui les écoutent, beaucoup de mépris pour ceux qui y vivent.

Quant au tramway, succès de ce mandat à venir, il faudra pour être utile, qu'il desserve Bonnevey ou Carré de Soie rapidement et ce n'est pas gagné !

Nous souhaitons que ce mandat soit fait pour tous les Vaudais, pour une ville agréable à vivre avec des écoles fonctionnelles, des gymnases pour tous. Mais pour cela, il faut que vive la démocratie participative et c'est mal parti ! Le monde est bien meilleur quand on quand il est construit ensemble.

Christine BERTIN

UNION DES VAUDAIS INDÉPENDANTS

Être à la hauteur des enjeux

Avant revenons sur les modalités qui nous ont été transmises pour s'exprimer sur ce plan de mandat. Le matin du 15 Mars, on nous annonce qu'il faut rédiger et envoyer une tribune avant le 17 Mars au soir pour parler de ce sujet qui sera présenté lors du conseil municipal du 25 Mars. Est-ce respectueux du débat démocratique ? Non, c'est tout simplement grotesque de commenter un sujet qui n'a même pas été encore présenté, discuté et débattu. La démocratie se vit par le respect et l'écoute de l'opposition et non par la censure et les railleries. Cette manière de faire de la démocratie « à la carte » est risible. Nous croyons fondamentalement au débat démocratique, mais il n'est pas respecté par la majorité.

Les prochaines années vont être importantes pour l'avenir de Vaulx-en-Velin. Parce que nous vivons l'une des plus grandes crises de notre histoire et que les plus précaires sont touchés de plein fouet. Notre ville a l'un des taux de pauvreté les plus élevés de la Métropole de Lyon. Il faut donc répondre aux enjeux de demain avec une politique locale efficace répondant aux enjeux économiques, sociaux et écologiques.

Nos attentes sont nombreuses: Accompagner nos jeunes vaudais de l'enfance au premier emploi afin de combattre l'exclusion sociale et le chômage, ramener de l'apaisement dans nos rues pour que chacun se sente en sécurité, permettre à tous de se loger dignement en n'ignorant pas les plus démunis, renforcer le maillage associatif, avoir une politique ambitieuse sur le plan écologique pour lutter contre les îlots de chaleur afin de mieux respirer. Enfin, la solidarité doit retrouver ses lettres de noblesse. Dans le mandat précédent, l'exécutif a mis des coups de canif dans ce contrat avec les vaudais. Ce qui a amené à une forte désertion sur les dernières élections.

Alors nous serons vigilants et constructifs et non dans le rôle d'une opposition stérile. Nous soutiendrons les mesures qui iront dans le bon sens et nous nous y opposerons lorsque cela sera le contraire. Le plan de mandat doit être un cap clair et atteignable pour l'horizon 2026. Mais force de constater que depuis 2014, notre ville subit le cap d'un capitaine de pédalo.

Nordine GASMI

Nacera ALLEM, Maoulida MMADI, Carlos PEREIRA

DEMAIN VAULX-EN-VELIN CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Les vaudais attendaient un centre nautique qui a été supprimé par cette même majorité en 2014

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Circulaire E. Nn° 2004-139 du 13/07/2004.

Aujourd'hui une sélection est opérée : qui apprendra à nager ? Nous sommes loin de la priorité nationale mise en place par l'Education Nationale.

Pourtant, oubliant cette obligation, la majorité d'hier et d'aujourd'hui se targue de faire de l'éducation sa priorité absolue.

Principe de priorité absolue, de solidarité : un trou béant à la place de l'ancienne piscine, et toujours pas de centre nautique alors que nos écoliers sont de plus en plus nombreux.

Ce n'est pas l'arrivée sur notre commune d'une école privée d'ingénieurs aussi positive soit-elle, qui contrebalance cet échec. Echec cuisant de la majorité car nos écoliers n'auront toujours pas acquis la natation.

Manifestement, les priorités de la majorité sont pour une minorité de vaudais.

Ange VIDAL

Mail : demain.vaulxenvelin@gmail.com - Facebook : [demainvaulx](https://www.facebook.com/demainvaulx)

POUR UNE VILLE ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET APAISÉE

La municipalité nous l'annonce : elle serait devenue écologiste.

On préférerait des actes aux paroles !

Pour préserver nos terres agricoles... elle propose de les bétonner avec un supermarché ! Pour l'apprentissage de la natation : envoyer les enfants hors de Vaulx, puisque nous n'avons plus de piscine. Pour faciliter la concertation avec les habitants : moins vous en invitez, plus vous êtes tranquilles. Pour que chaque citoyen ait accès à ses droits en pleine reconnaissance de cause : refusez de communiquer des documents publics, même si c'est illégal.

Heureusement, notre ville est bien plus que sa municipalité. Heureusement, notre ville fait aussi partie de la Métropole où l'écologie politique relance enfin le tramway. Heureusement, notre ville est foisonnante de ses associations qui vont vibrer les quatre coins de nos quartiers. Heureusement, notre ville est fière de son histoire : oui, nous sommes une ville populaire où nous clamons fièrement que Liberté, Égalité et Fraternité riment avec Solidarité. C'est notre chemin vers une ville réellement Écologique, Solidaire et Apaisée.

Richard MARION

Facebook : [Vaulx écologique](https://www.facebook.com/Vaulx%20écologique)

Conseillères et conseillers municipaux :

**Nacera ALLEM - Nordine GASMI - David LAIB - Maoulida MMADI - Carlos PEIRERA - Mustafa USTA - Christine BERTIN
Sacha FORCA - Audrey WATRELOT - Richard MARION - Ange VIDAL**



MÉTROPOLE DE LYON